



Intervention de la saiem pour des cafards?

Par **Yoshi**, le **30/11/2008** à **12:10**

Bonjour,
Je suis locataire d'un immeuble appartenant à la SAIEM.
Depuis quelques temps nous avons quelques cafards dans le hall d'entrée, qui proviennent d'un appartement.
Nous avons appelé la SAIEM qui a apposé des points d'insecticide dans les parties communes.
Aujourd'hui, plus d'une centaine de cafards se baladaient sur les murs du hall.
Ils viennent d'un appartement qu'un locataire n'entretient pas : volets jamais ouverts, poignée crade... Le locataire est rarement chez lui et nous ne l'avons pas vu depuis quelques temps.
La SAIEM a t elle le pouvoir d'intervenir (de force) dans son appartement pour traiter le problème des cafards à la base?
Merci de votre réponse.
Séverine T.